



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour le semestre clos le
30 juin 2023*

FONDS DE REVENU
Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes

Le présent Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ou annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers intermédiaires avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 30 juin 2023

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes a affiché un rendement net de 2,6 % pour la période close le 30 juin 2023. Son indice de référence, l'indice obligataire universel FTSE Canada, a produit un rendement de 2,5 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation payables par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane de son industrie¹, dont le rendement pour la période a été de 2,2 %, net des frais de gestion.

Addenda

La stratégie du gestionnaire de portefeuille vise la croissance, et ce, en dépit du resserrement de la politique monétaire. Il a donc réduit la durée du portefeuille, qui mesure la sensibilité aux mouvements de taux d'intérêt, en janvier au moment où les taux diminuaient, avant de l'augmenter graduellement à nouveau lorsque les taux sont repartis à la hausse, portés par la vigueur de l'économie. Suivant l'analyse des causes de la crise des banques régionales aux États-Unis, le gestionnaire de portefeuille a conclu que ses répercussions sur l'activité économique seraient vraisemblablement limitées et a profité de la baisse des taux qui s'en est suivie pour raccourcir de nouveau la durée du portefeuille. Le gestionnaire de portefeuille a par la suite graduellement accru la durée du portefeuille concurremment avec la remontée des taux, tout en la maintenant en deçà de celle de l'indice de référence. À la fin du semestre, la durée du portefeuille était inférieure à celle de son indice de référence.

La pondération des obligations de sociétés au sein du portefeuille a peu changé au cours de la période.

La répartition a été modifiée dans le secteur de la finance afin de tirer profit de la volatilité et de l'augmentation des écarts de crédit des titres bancaires, soit le taux supplémentaire offert aux investisseurs pour détenir ces titres par rapport aux obligations gouvernementales, qui reflétaient une crainte du marché qu'Addenda estimait exagérée, considérant la qualité des institutions canadiennes. Le gestionnaire de portefeuille a ainsi acheté des titres dans le secteur bancaire qui présentaient, lors de cette courte période d'aversion au risque, un rapport risque-rendement très intéressant. Addenda a également accru la pondération des titres des secteurs de l'énergie et des services de communication dans le cadre de nouvelles émissions, et ce, à des écarts de crédit intéressants. Enfin, le gestionnaire de portefeuille a tiré profit de la réduction des écarts au cours du second trimestre pour réduire légèrement la surpondération du portefeuille aux titres des secteurs de l'énergie et de la finance.

Addenda a augmenté l'exposition du portefeuille aux titres notés BBB afin de profiter de l'augmentation des écarts de crédit en mars, puis l'a maintenue jusqu'à la fin du semestre. Le profil de risque du portefeuille a légèrement augmenté au cours de la période, tout en demeurant prudent.

Baker Gilmore

La volatilité des marchés a fortement augmenté au cours de la période en raison d'une conjoncture économique mitigée et des inquiétudes à l'égard de la stabilité du secteur bancaire qui ont profondément modifié la perspective des investisseurs. En janvier, les taux des obligations gouvernementales ont baissé et le prix des actifs risqués a augmenté lorsque la croyance s'est répandue parmi les investisseurs selon laquelle les banques centrales commenceraient à réduire les taux d'intérêt dès la fin de 2023 en réaction au ralentissement de l'économie.

En février et au début de mars, les taux des obligations gouvernementales ont grimpé de façon importante, car des signes annonçaient l'augmentation de la croissance économique mondiale et de l'inflation. Les marchés se sont toutefois repliés lorsque la faillite de banques régionales américaines et les inquiétudes concernant la stabilité de Crédit Suisse ont conduit les investisseurs à anticiper de nouvelles réductions de taux de la part des banques centrales, ce qui a entraîné une chute des taux obligataires.

Malgré la persistance de l'incertitude liée au secteur bancaire régional américain, l'appétit pour le risque des investisseurs s'est généralement accru en avril. En fin de période, la crise bancaire semblait contenue et les marchés avaient tourné leur attention vers la gestion du plafond de la dette publique américaine.

Les pressions inflationnistes sont restées à des niveaux élevés, contribuant à la hausse des taux des obligations gouvernementales sur la plupart des marchés développés, en raison surtout de l'augmentation des taux des échéances à court terme qui a accentué l'inversion des courbes de taux.

La sélection de titres dans le secteur des services publics et de la finance a le plus nui au rendement du Fonds. Cette mauvaise sélection a été en partie contrebalancée par le rendement courant supplémentaire du portefeuille par rapport à son indice de référence et la gestion active de la durée qui ont un peu contribué au rendement relatif.

La durée du portefeuille a été gérée activement et modifiée en se basant sur la vigueur des données macroéconomiques canadiennes et mondiales, les communications et les actions des banques centrales mondiales. Cette durée a été maintenue entre 0 et 0,75 année de moins que celle de l'indice de référence. Le risque de crédit du portefeuille a également été réduit afin de le sous-pondérer au milieu de la période, le faisant passer de neutre à 0,50 année plus court que l'indice de référence. Le risque a été abaissé en réduisant l'exposition du portefeuille aux provinces (comme l'Ontario), au secteur de la finance (Banque Toronto-Dominion et Banque Scotia) et au secteur des services publics (Canadian Utilities, Teranet).

Événements récents

Addenda

Le marché obligataire a connu un premier semestre plutôt mouvementé. Les banques centrales ont donné le ton en continuant de resserrer leur politique monétaire, malgré le ralentissement du rythme des hausses de leurs taux directeurs. La Réserve fédérale américaine (Fed) a augmenté la fourchette cible de son taux directeur de 25 points de base (pb) à chacune des rencontres du *Federal Open Market Committee* de 2023, à l'exception de la dernière du semestre, lors de laquelle le comité a maintenu le taux inchangé. La Fed a toutefois indiqué que d'autres hausses seraient nécessaires

au 30 juin 2023

pour ramener l'inflation à la cible. La Banque du Canada (BdC) a, quant à elle, haussé son taux directeur de 25 pb en janvier et annoncé qu'elle allait donner le temps aux conséquences des hausses antérieures de se faire sentir avant de procéder à d'autres augmentations. La banque centrale a ainsi gardé son taux directeur stable au cours de ses deux rencontres subséquentes, avant de le relever à nouveau de 25 pb à sa rencontre de juin.

Malgré les hausses importantes des taux directeurs, le taux d'inflation est demeuré obstinément supérieur à la cible, et ce, malgré une baisse causée par le ralentissement de la hausse des prix des biens résultant du rétablissement des chaînes d'approvisionnement et du fléchissement du prix du pétrole. Toutefois, les prix des services continuent d'augmenter à un rythme soutenu, notamment en raison de la pression exercée par les salaires. À la fin du semestre, l'économie résistait toujours malgré les hausses répétées des taux directeurs décrétées par les banques centrales, appuyée par un marché du travail dynamique et par des ménages bien nantis en liquidités qui bénéficient de la croissance des salaires.

Les investisseurs sur le marché obligataire croyaient initialement que la lutte contre l'inflation allait entraîner une récession. La publication de données économiques robustes les a toutefois rassurés. Ainsi, les taux de plus longue échéance ont diminué en janvier avant de remonter en février. Au début du mois de mars, certaines banques régionales américaines ont connu d'importants déboires qui ont ravivé les craintes d'une récession et entraîné la chute des taux obligataires. Les taux ont depuis graduellement augmenté et sont presque revenus à leur sommet atteint avant la crise bancaire.

À l'aube du deuxième semestre de 2023, deux visions de l'économie mondiale s'affrontent. Certains estiment que les banques centrales devront durcir davantage leur politique monétaire afin d'atténuer les pressions inflationnistes causées par la demande excédentaire, alors que d'autres entrevoient plutôt que l'inflation finira par succomber aux hausses de taux déjà décrétées.

Si l'économie ne ralentit pas suffisamment et que l'inflation demeure élevée, on pourrait assister à un désancrage des attentes inflationnistes et à un relèvement des taux d'intérêt. Le gestionnaire de portefeuille estime toutefois que l'économie n'est pas sur le point de tomber en récession.

En raison de cette conjoncture économique, le portefeuille maintient une durée plus courte que son indice de référence.

Au cours de la période, le gestionnaire de portefeuille a engagé le dialogue en matière ESG avec de nombreuses entreprises. Il a notamment contacté Enbridge au sujet de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) dans une perspective de développement durable. Addenda a ainsi discuté avec les hauts dirigeants de l'entreprise de leur objectif de réduction de l'intensité des émissions de GES, en lien avec leurs obligations relatives au développement durable, et de leurs émissions en date de mai 2023. Addenda cherchait ainsi à comprendre le rôle que joue leur objectif de réduction de l'intensité des émissions de GES dans le contexte global de la transition énergétique de l'entreprise et de l'atteinte de la carboneutralité.

De plus, en collaboration avec le groupe Climate Action 100+, le sous-gestionnaire de portefeuille a discuté avec Enbridge de leurs objectifs de réduction des GES et de leurs dépenses en capital dans les énergies renouvelables. Ce dialogue a confirmé l'analyse d'Addenda qui révélait qu'Enbridge trônait au sommet de l'industrie pour ses politiques ESG et a démontré le caractère satisfaisant du plan de l'entreprise en matière de transition énergétique.

Baker Gilmore

L'issue de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et ses répercussions sur l'économie et les marchés demeurent imprévisibles et pourraient s'avérer très déstabilisantes. À court terme, l'inflation devrait rester à des niveaux élevés, car les deux pays sont de grands exportateurs de matières premières essentielles. Cette crise géopolitique est susceptible d'entraîner une forte hausse des dépenses en défense, ainsi que de l'assistance financière aux ménages les plus pauvres et aux entreprises d'importance systémique dans de nombreux pays. Cette augmentation des dépenses publiques mènera à une augmentation des déficits et des émissions d'obligations gouvernementales.

Les pressions inflationnistes sont persistantes (alors que les augmentations de prix se déplacent des biens vers les services, sensibles aux hausses de salaire) et les principales banques centrales ont entrepris de hausser énergiquement les taux directeurs et de lancer des mesures de resserrement quantitatif. Il demeure très difficile de prévoir les interventions à venir des banques centrales étant donné le caractère exceptionnel du cycle économique et de la crise géopolitique qui sévit, et ce, même si l'inflation a atteint des sommets depuis plusieurs décennies, que le marché du travail pointe vers le plein emploi et que les augmentations de salaire sont de plus en plus importantes et bien ancrées dans de nombreuses économies développées.

Dans l'environnement actuel, le risque d'une erreur de politique monétaire reste important. En effet, les banques centrales ont maintenu des politiques monétaires accommodantes pendant très longtemps et elles se voient maintenant contraintes d'agir plus vigoureusement en resserrant leur politique monétaire dans le but de juguler l'inflation.

Bien que la tenue des banques demeure une préoccupation majeure et nécessite une surveillance étroite, les institutions financières des pays développés, y compris le Canada, sont bien capitalisées. Les régulateurs disposent également d'outils grandement améliorés pour répondre aux défaillances du secteur bancaire et aux tensions au sein de celui-ci afin de contenir les risques systémiques pour l'économie.

L'inflation restant obstinément élevée, les banques centrales pourraient devoir procéder à des hausses additionnelles et maintenir les taux élevés pendant un certain temps pour ramener l'inflation dans la fourchette cible à moyen terme, surtout dans le contexte actuel de croissance robuste du PIB nominal (sans ajustement pour l'inflation), qui est tiré par la hausse des prix et un marché du travail serré.

Par conséquent, le gestionnaire de portefeuille maintiendra la durée du portefeuille en deçà de celle de son indice de référence. En ce qui a trait à la répartition sectorielle, le portefeuille affiche une surpondération des obligations fédérales. Sur le plan des obligations de sociétés, le portefeuille est sous-pondéré, surtout en titres des secteurs des services publics et des produits industriels, mais surpondéré en titres adossés à des actifs.

Malgré le ralentissement observé de l'inflation au Canada, le gestionnaire de portefeuille estime qu'elle demeurera fort probablement bien supérieure à la cible de 2 % de la BdC pendant encore un moment. Dans cette optique, le portefeuille maintient une exposition aux obligations à rendement réel, dont la valeur est attrayante.

au 30 juin 2023

Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont intégrées dans le processus d'investissement par l'entremise d'une analyse à la fois descendante et ascendante. Certaines des entreprises détenues au portefeuille sont directement impliquées dans l'amélioration des résultats ESG, comme FortisBC Energy, une société réglementée de services publics qui fournit uniquement de l'électricité. L'entreprise est en train d'augmenter son approvisionnement en gaz renouvelable et à faible teneur en émission carbone afin de décarboniser ses opérations. Fortis s'est fixée comme objectif de réduire ses émissions directes de gaz à effet de serre à zéro d'ici 2050 et de 75 % inférieur d'ici 2035. Jusqu'à présent, l'entreprise a réduit ses émissions de 20 % par rapport aux niveaux de 2019. Fortis est la première entreprise dans le secteur du gaz naturel au Canada à émettre une obligation verte, qui est détenue au portefeuille. La planification adéquate et la capacité de transition vers une énergie durable sont des facteurs importants pour déterminer la solvabilité d'une telle obligation verte, surtout compte tenu de l'échéance longue (2050) détenue.

Le mandat de M. Jude Martineau à titre de membre et président du Comité d'examen indépendant (CEI) a pris fin le 31 mars 2023. Mme Louise Sanscartier a été nommée présidente intérimaire du CEI pour la période 1^{er} avril au 9 juin 2023 et a été nommée présidente du comité à partir du 9 juin 2023. M. Yves Frenette a été nommé membre du CEI pour un mandat de trois ans débutant le 1^{er} avril 2023.

Mme Fabienne Lacoste a quitté ses fonctions de présidente et chef de la direction de Gestion FÉRIQUE le 3 juillet 2023 et a été remplacée par M. Louis Lizotte.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les gestionnaires de portefeuille du Fonds, Addenda et Baker Gilmore, n'ont versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2023 (6 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)	31 déc. 2018 (12 mois)
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	35,11	40,35	42,32	40,80	39,34	39,91
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation						
Total des revenus	0,57	1,07	1,08	1,09	1,10	1,14
Total des charges	(0,13)	(0,26)	(0,31)	(0,33)	(0,31)	(0,29)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,22)	(2,36)	(0,01)	1,16	0,67	(0,47)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,67	(2,82)	(1,81)	1,08	0,73	(0,11)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	0,89	(4,37)	(1,05)	3,00	2,19	0,27
Distributions						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,43	0,80	0,78	0,75	0,78	0,83
des gains en capital	–	–	0,15	0,81	–	–
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,43	0,80	0,93	1,56	0,78	0,83
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	35,58	35,11	40,35	42,32	40,80	39,34

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

au 30 juin 2023

Faits saillants financiers (suite)

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2023 (6 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)	31 déc. 2018 (12 mois)
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	647 224	626 535	710 952	867 851	779 179	706 825
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	18 189 590	17 844 527	17 621 130	20 508 658	19 099 418	17 967 088
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,74	0,72	0,77	0,77	0,77	0,75
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,74	0,72	0,77	0,77	0,77	0,75
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	70,67	166,63	110,78	177,34	136,71	200,88
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	—	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	35,58	35,11	40,35	42,32	40,80	39,34

⁽¹⁾ Données au 30 juin 2023 et au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Pour les titres de marché monétaire et les titres à revenu fixe, les frais de transaction sont inclus dans le coût de transaction.

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour la période, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,64 % et se répartissent comme suit :

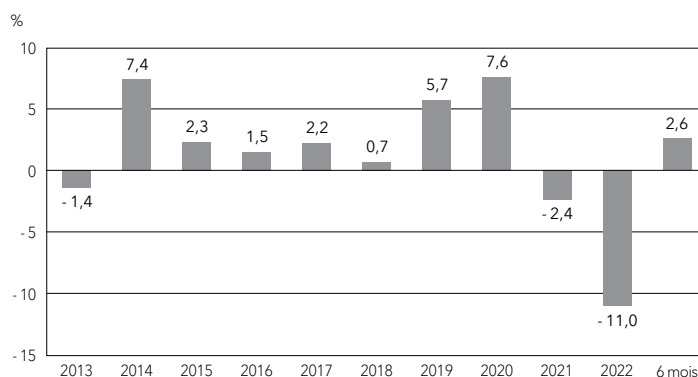
- Frais de gestion : 0,57 %
- Frais d'administration : 0,07 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière bande, qui présente le rendement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de la période intermédiaire d'un placement effectué le premier jour de l'année.



au 30 juin 2023

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} juin 2033	4,5
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	4,0
Gouvernement du Canada, 3,75 %, échéant le 1 ^{er} mai 2025	3,9
Province de l'Ontario, 2,60 %, échéant le 2 juin 2025	3,6
Gouvernement du Canada, 1,75 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2053	3,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,55 % échéant le 15 décembre 2023	2,8
Gouvernement du Canada, 2,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2032	2,4
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	2,1
Gouvernement du Canada, 1,25 %, échéant le 1 ^{er} juin 2030	1,8
Fiducie du Canada pour l'habitation, 0,95 %, échéant le 15 juin 2025	1,8
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 décembre 2046	1,7
Province de l'Ontario, 1,90 %, échéant le 2 décembre 2051	1,6
Fiducie du Canada pour l'habitation, Taux variable échéant le 15 septembre 2023	1,6
Province de l'Ontario, 2,65 %, échéant le 5 février 2025	1,4
Gouvernement du Canada, 4,25 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2026	1,4
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, échéant le 15 juin 2027	1,4
Gouvernement du Canada, 1,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2027	1,4
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,80 % échéant le 15 décembre 2024	1,3
Banque Toronto-Dominion, 1,94 %, échéant le 13 mars 2025	1,3
Gouvernement du Canada, 0,25 %, échéant le 1 ^{er} août 2023	1,2
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,10 %, échéant le 15 mars 2031	1,1
Province de Québec, 5,00 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2038	1,1
Inter Pipeline Ltd., 5,76 %, échéant le 17 février 2028	1,1
Province de l'Ontario, 1,85 %, échéant le 1 ^{er} février 2027	1,1
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2032	1,1
	49,8

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations fédérales canadiennes	34,7
Obligations de sociétés canadiennes	28,3
Obligations provinciales canadiennes	27,3
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques canadiens	4,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	4,0
Obligations municipales canadiennes	1,3
Obligations étrangères	0,4

Valeur liquidative totale

647 224 224 \$

Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)[®] LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du groupe LSE. « FTSE[®] » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promeut, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedar.com.